

Une formation de qualité est un gage de succès pour l'Église de demain

Le monde dans lequel nous vivons se transforme à une vitesse fulgurante. La diversification de notre société et l'évolution rapide des technologies nous confrontent sans cesse à de nouveaux défis. Les offres de formation et de formation continue doivent suivre l'évolution des formes d'engagement dans la société et dans l'Église.



Renate Grunder
cheffe du département Paroisses et formation

Pour réussir la mise à jour de l'offre de formation, il faut garder le regard rivé sur les groupes cibles au sein des paroisses. L'équipe du secteur reprend constamment la question de l'adéquation des programmes d'accompagnement et de cours, et adapte les formats à la conjoncture actuelle et aux nouvelles attentes.

En septembre, nous avons réussi à pourvoir le poste de chargée de projet pour la protection climatique au 1^{er} janvier 2024. Regula Armingeon, ingénieure en environnement, jouera un rôle pivot en matière de conseil, de formation et de subventionnement des paroisses. L'une de ses tâches principales consistera à faire connaître la nouvelle ordonnance sur les subventions pour des projets de protection du climat. Ce recrutement marque le succès d'un processus qui a aussi impliqué le secteur CETN-Migration.

Rétrospectivement, le succès du crédit d'engagement 2020-2023 ressort de l'utilité fondamentale des subventions en matière de sensibilisation à la question climatique. Nous devons considérer l'engagement de l'Église en faveur de la sauvegarde de la Création sous l'angle du développement ecclésial, et la prise de conscience de plus en plus forte comme une opportunité de lancer des projets d'Église de tout type. Il est réjouissant que le Synode ait approuvé à une large majorité le renouvellement du crédit d'engagement destiné à promouvoir des mesures indirectes à hauteur de 300 000 francs. Tout projet ingénieux porté par des personnes engagées en paroisse est éligible, sans limite ou presque. Les documents de demande de subvention ont été

conçus de manière volontairement simple et sont disponibles en ligne.

En collaboration avec œco, notre association partenaire, le département a organisé un colloque sur la révision partielle de la loi sur l'énergie du canton de Berne et sur les conséquences de cette révision pour les paroisses. La loi prévoit désormais une obligation d'annoncer le remplacement de systèmes de production de chaleur applicable à tous les bâtiments. Les chauffages électriques à résistance, dont sont par ailleurs équipées de nombreuses églises, seront interdits par la loi dès le 1^{er} janvier 2032. Les participantes et les participants ont obtenu de précieux renseignements et des pistes de réflexion sur l'ensemble des questions touchant à la rénovation énergétique des bâtiments ecclésiaux et aux installations photovoltaïques. Une bonne soixantaine de responsables des bâtiments paroissiaux ont assisté au colloque et les retours ont été unanimement positifs.

Hélas, le regard sur l'état actuel du monde est moins positif. Le cynisme et la résignation sont un danger majeur face aux défis à relever. En tant qu'Église, nous sommes appelés à défendre l'espérance. L'espérance qui permet de surpasser la peur. Faisons donc des Églises des sources où puiser l'énergie de préserver un monde et une société où il fait bon vivre. ■

Garder le regard fixé sur les évolutions à venir

Durant l'année sous revue, le secteur a été principalement occupé par le travail auprès des paroisses afin de les accompagner dans la recherche de solutions face aux défis actuels et dans la prise d'initiatives et de mesures concrètes qui anticipent les évolutions à venir.

Kurt Hofer
responsable du secteur Paroisses et formation

Collaboration régionale

Environ une paroisse sur dix s'est adressée au secteur Paroisses et formation pour des questions de collaboration régionale, ce qui marque une nette augmentation par rapport aux années précédentes. Dans 16 cas, le premier contact a débouché sur un suivi plus intensif. De nombreuses demandes ont été traitées en collaboration avec les pasteurs régionales et les pasteurs régionaux.

Les paroisses, en particulier les plus petites d'entre elles, ont de plus en plus de difficulté à offrir des conditions d'engagement attrayantes. Il faut donc procéder à des associations de ressources, ce pour quoi la coopération régionale joue un rôle toujours plus déterminant. Une fusion se justifierait-elle ? Des engagements conjoints de forces pastorales pourraient-ils mener à des synergies ? Les questions touchant à l'organisation et à la structure ne cessent de gagner en importance. À l'avenir, la régionalisation croissante occupera de plus en plus les paroisses ainsi que les services généraux.

Protection du climat

2023 a marqué l'achèvement du projet d'encouragement à la protection du climat qui avait été lancé en 2020 sur mandat du Synode et que le secteur a ensuite mis en œuvre. Il s'est agi d'un exercice d'équilibriste extrêmement exigeant pour respecter à la fois les impératifs techniques, les exigences administratives et les possibilités financières. Les moyens disponibles ont été entièrement alloués dès la fin 2022, ce qui démontre le succès

de l'opération. Le Compte rendu au Synode d'été 2023 mentionnait plusieurs exemples intéressants. Dès 2024, une collaboratrice sera spécifiquement chargée du soutien aux paroisses dans le domaine de la protection du climat.

Développement participatif des paroisses : rester concret et proche du terrain

Le nombre de demandes d'aide sur les questions d'initiatives participatives, c'est-à-dire qui impliquent davantage les personnes localement, a fortement augmenté. Les collaborateurs et les collaboratrices ont surtout voulu en savoir plus sur les méthodes appropriées et sur les mesures concrètes, alors que les membres des autorités avaient besoin de comprendre le sens du travail participatif et dans l'espace social afin d'être en mesure de soutenir des initiatives au niveau stratégique dans leur paroisse. Le secteur a accompagné de nombreux projets de développement et de transformation à travers des conseils, du suivi de projet, des cours et des mises en contact. Le développement participatif des paroisses est étroitement lié à d'autres champs d'action, notamment au développement organisationnel, au bénévolat, au projet Église qui bouge ou aux communautés bienveillantes. La coopération avec des spécialistes internes ou externes aux services généraux constitue donc un aspect essentiel de cette mission.

Adolescentes, adolescents et jeunes adultes

Quarante-neuf jeunes responsables se sont engagés dans trois camps de

— Suite à la page 44 —

Service Paroisses et formation

Responsable du secteur
Kurt Hofer, responsable
Annemarie Bieri, suppléante

Secrétariat
Helga Baechler (jusqu'au 31 juillet),
Myriam Burri (à partir du 1^{er} décembre),
Jessica Gurtner (jusqu'au 31 décembre),
Benjamin Hari (à partir du 7 août),
Lilli Klein (à partir du 1^{er} janvier),
Monika Leutenegger (jusqu'au 31 août),
Julia Singh (à partir du 1^{er} septembre)

Collaborateurs et collaboratrices spécialisées
Sonja Bossart
Marlise Graf
Anne-Dominique Grosvernier
Veronika Henschel
Christoph Kipfer
Ralph Marthaler
Griselda Naumann
Janique Perrin
Johannes Stückelberger (jusqu'au 30 avril)
Ursula Trachsel

forum³
Thomas Schüpbach-Schmid,
aumônier universitaire
Kirsten Kunkel
Assistants et assistant :
Sherina Hofer (jusqu'au 31 décembre),
Anja Lang, André Lourenco
(à partir du 1^{er} mai),
Ionia Tauern (jusqu'au 15 juin)